NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

89 N° 4 1967

Le fait Jésus et la conscience projective dans l'oeuvre de Henry Duméry

Léopold MALEVEZ (s.j.)

p. 417 - 420

https://www.nrt.be/it/articoli/le-fait-jesus-et-la-conscience-projective-dans-l-oeuvre-de-henry-dumery-1461

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Le fait Jésus et la conscience projective dans l'œuvre de Henry Duméry

On sait que M. Duméry a donné, de son ouvrage « *La foi n'est pas un cri* » paru en 1957, une seconde édition, sous le titre « *La Foi n'est pas un cri, suivi de Foi et Institution* », dont il disait lui-même dans son « Avertissement » que « c'est un texte corrigé, parfois profondément remanié, que je présente au public » [1]. De ce nouveau texte, le P. H. Van Luijck écrivait, en 1964, qu'il le traitait, quant à lui, « comme une exégèse authentique du reste de l'œuvre » [2], et entendons bien de l'œuvre intégrale de M. Duméry ou du moins de l'ensemble de ses travaux consacrés à la philosophie de la religion. Dans l'ouvrage du P. Van Luijck on trouve une note sévère sur l'usage du mot « projection » et sur l'application que M. Duméry en avait faite au mécanisme de la foi : « Projection comme terme technique pour le mécanisme de la foi est le choix le plus malheureux que Duméry ait pu faire » [3]. Au reste, dans la seconde édition de son ouvrage, M. Duméry lui-même avait déjà reconnu que « le vocabulaire « projectif » est peut-être ambigu. Il est possible que l'auteur lui-même, trahi par la métaphore, dérive parfois de l'acception technique à des usages moins contrôlés » [4].

Quels étaient donc les dangers auxquels avait exposé ce langage de la projection ? Dans son application au *fait Jésus*, il avait donné lieu, nous dit M. Duméry [5], à l'interprétation que voici : Selon l'auteur, la christologie du kérygme apostolique, loin de représenter une transcription simplement fidèle du fait Jésus, eût été le fruit d'une élaboration, d'une création de la communauté primitive. Le fait Jésus eût été, au regard de celle-ci, largement indéterminé en lui-même ; mais sous l'impulsion des exigences de la foi qu'elle voulait vivre, et de l'union à Dieu qu'elle cherchait, la communauté aurait *projeté sur ce fait*, et sous sa propre responsabilité, toute une gamme de structures explicatives : elle l'aurait désigné comme le Seigneur, le glorifié, le Messie, le Fils de Dieu, le fondateur de l'Eglise, se conférant ainsi les appuis schématiques, catégoriaux, institutionnels nécessaires à sa foi pour soutenir sa visée intentionnelle du Royaume. Il va de soi que la pensée de M. Duméry, ainsi comprise, méritait un désaveu.

Dans cette note, nous voudrions montrer que si le grief contre le terme lui-même ne se trouve pas écarté [6], toutefois la pensée est bien meilleure que son expression, et même est susceptible d'un sens pleinement recevable. A la lumière de la seconde édition de *La Foi n'est pas un cri*, on s'aperçoit que l'interprétation susdite ne répond pas aux intentions de l'auteur. Voici comment, ce nous

---

1. *La foi n'est pas un cri suivi de Foi et institution*, Paris, Ed. du Seuil, 1959, 14 × 20, 398 p.
2. H. Van Luijck, S.J., *Philosophie du fait chrétien, L'analyse critique du christianisme de Henry Duméry*, Coll. *Museum Lessianum*, Paris-Bruges, 1964. Le P. A. Thiry a consacré à cet ouvrage une note développée, *Philosophie du fait chrétien, A propos d'un livre récent*, dans la *N.R.Th.*, 88 (1966) 693-697.
3. H. Van Luijck, *op. cit.*, p. 115, n. 1.
4. H. Duméry, *op. cit.*, p. 246.
5. Id., *ibid.*, p. 243.
6. H. Van Luijck, *op. cit.*, p. 115, n. 1.

semble, il exige d'être compris : comme croyant, M. Duméry professe la présence, dans le fait Jésus, de toutes les déterminations essentielles de la christologie : Jésus est le Logos incarné, « l'Eternel lui-même uni substantiellement à un sujet historique », Messie, Fils de Dieu, Sauveur du monde par la croix et par la résurrection. Mais cette réalité qui le définit, le Christ ne peut pas ne pas la penser dans sa conscience humaine, en constituer et en exprimer infailliblement en lui-même le sens objectif, en projeter dans son Ego incarné et à tous les niveaux de celui-ci, toutes les représentations (idées ou images, catégories ou schèmes) sans lesquelles il ignorerait son être, sa fonction, sa signification pour les hommes. Or, les témoins de la parole et de la vie de Jésus reçoivent cette connaissance de lui-même que Jésus leur communique. Mais il faut bien voir comment s'effectue cette réception : elle est loin d'être passive. Nous dirions qu'il en va d'elle comme de notre lecture d'un texte ou comme de toute audition d'une parole humaine : le sens véhiculé par les ondes sonores ne nous arrive pas tout construit ; l'ouïe ne perçoit pas le signe comme signe, seule l'intelligence le perçoit ; et cette perception intellectuelle est tout autre chose qu'un pur enregistrement ; c'est une saisie active très complexe dans laquelle l'intelligence met en œuvre non seulement son acte premier, mais ses déterminations acquises. On peut dire que recevoir un sens, c'est le réinventer, l'investir de tout le passé du sujet recevant, le restituer par et pour l'esprit. Et puisque, dans le cas de Jésus, le sens qu'il donne dans sa conscience à son être et à sa mission s'est exprimé, nous l'avons vu, à tous les niveaux de son esprit incarné, il faut bien que ses témoins, pour réussir à l'appréhender, aient exprimé à leur tour, dans leur propre conscience, le fait Jésus en le projetant sur tous les plans de leur moi, en lui conférant dans leur conscience l'expressivité multiple, schématique, catégoriale, socialisée qu'il s'était donnée dans la conscience de Jésus. Mais, il est maintenant aisé de le voir, cette projection de la communauté apostolique n'a, pas plus que celle qu'effectuait Jésus, le caractère d'une projection sur le fait Jésus, sur un fait qui de soi n'eût pas comporté ces déterminations ; comme celle de Jésus, elle est une projection non pas *sur le fait*, mais du fait lui-même avec toutes ses déterminations intrinsèques, *dans* la conscience incarnée appelée à le repenser. On pourra l'appeler aussi, en style husserlien, une constitution de l'objet et du sens, mais à condition de noter, avec l'auteur, « que cette constitution ressaisit celle que Jésus a opérée lui-même » [7].

Dans cette activité de la communauté apostolique appliquée à constituer, en elle-même, le sens du fait Jésus, l'auteur note encore que, puisqu'il s'agit de la compréhension d'un objet éminemment religieux, figurera aussi et en un sens, avant tout, l'activité proprement religieuse de la conscience : il faut que les témoins introduisent activement l'expressivité que Jésus leur communique dans leur visée intérieure de l'Absolu, et qu'ils assument personnellement toutes les représentations offertes comme des index de révélation ; autrement dit, Jésus est un événement, mais un événement qu'on peut appeler divin : dès lors, ceux-là seuls prendront « conscience de cet événement qui sont en quête de Dieu, à l'affût d'une manifestation de Dieu dans le temps et dans l'espace » [8] ; mais ne croyons pas que pour la subsumer ainsi dans l'élan de leur intentionnalité religieuse immanente, les témoins menacent l'authenticité de leur interprétation du fait Jésus ; car M. Duméry déclare fermement que la visée religieuse de la communauté apostolique qui ressaisit le fait Jésus, ne le fait pas sans le secours de l'illumination de l'Esprit [9], d'une illumination qui garantit précisément

7. H. DUMÉRY, *op. cit.*, p. 259, n. 41.
8 ID., *ibid.*, p. 258.
9. ID., *ibid.*, p. 256.

la fidélité de la transcription. On ajoute, il est vrai, qu'au cours de ce déchiffrement à la lumière de l'Esprit, les témoins ont forgé des « expressions complémentaires » (c'est-à-dire des expressions que Jésus n'avait pas expressément formulées) [10] ; mais d'abord, ils ont pu le faire « parce qu'ils sont contemporains de l'expérience de la Pentecôte, parce que la révélation ne saurait être close avant que le dernier témoin du messianisme ait disparu » [11] ; et ensuite, ce faisant, ils se bornaient souvent à une remise en mémoire de cela même que Jésus avait dit, à un « ressouvenir » au sens johannique du terme ; M. Duméry contresignerait sans doute ces lignes de M. Cullmann : « les disciples se rappellent une révélation dont le sens leur avait échappé naguère par la faute de leur esprit obtus, mais que maintenant le Saint-Esprit vient rendre vivante » [12].

Telle est, résumée en traits très sommaires, la pensée de M. Duméry sur l'application de la *projection* à la conscience de Jésus, pensée dont on peut dire, croyons-nous, qu'elle est théologiquement irréprochable.

Toutefois, quelques mots pourraient arrêter un lecteur sourcilleux. Nous lisons : « La Pentecôte est un point de départ ; elle est l'élan donné à la « constitution » du Nouveau Testament, à « l'institution » de l'Eglise. Comment nier que cette constitution, cette institution aient exigé des apôtres une somme considérable d'initiatives, de démarches, de réflexions ? » [13]. Ces lignes ne donneraient-elles pas à entendre que l'institution de l'Eglise est, selon l'auteur, le fait des apôtres, non pas de Jésus ? Dans un article consacré à la première édition de *La foi n'est pas un cri*, le P. G. Dejaifve avait attiré l'attention sur la pensée de l'auteur relative à la fondation de l'Eglise par le Christ ; selon M. Duméry, il n'y aurait pas lieu de poser la question de savoir si le Christ a voulu l'Eglise consciemment ; il a pu se contenter de proposer aux siens une attitude spirituelle que ses épigones se chargeraient de structurer, après lui, au gré des situations historiques [14]. Si telle a été la pensée de l'auteur, on ne peut que l'estimer déficiente ; et elle a contre elle le témoignage de l'Ecriture ; ainsi que le notait le P. Dejaifve, « il ne manque pas dans les évangiles d'indices manifestes d'une volonté du Christ de fonder l'Eglise. Outre les textes explicites de saint Matthieu, dont l'authenticité résiste à tous les efforts de la plus exigeante des critiques, outre la structure ecclésiologique de ce même évangile, la chose, sinon le mot, est inscrite dans la texture même de leur témoignage » [15]. Dans la seconde édition de *La Foi n'est pas un cri*, M. Duméry, revenant sur ce point, a ajouté une note dont nous ne sommes pas sûr qu'elle donnerait satisfaction à son objectant [16] ; et, de toutes manières, on regrette que l'auteur ne fasse pas référence aux textes ecclésiologiques de Matthieu, où s'exprime l'intention « psychologique », en Jésus, de l'institution [17]. Tout cela appellerait examen. Mais,

---

10. Nous dirions, par exemple, le titre de Jésus-Sauveur dont on peut penser avec M. Cullmann que Jésus ne se l'était pas expressément appliqué (sans en ignorer le contenu). Cfr O. CULLMANN, *Christologie du Nouveau Testament*, Neuchâtel, 1958, p. 209.

11. H. DUMÉRY, *op. cit.*, p. 254.

12. O. CULLMANN, *Le salut dans l'histoire*, Neuchâtel, 1966, p. 106.

13. H. DUMÉRY, *op. cit.*, p. 256.

14. G. DEJAIFVE, *La foi n'est pas un cri, A propos d'un ouvrage récent*, dans *N.R.Th.*, 80 (1958) 493. Le P. Dejaifve se référait au chap. V : « Unité du Christ et de l'Eglise » (pp. 113-140 de la 1re édition de *La Foi n'est pas un cri*).

15. G. DEJAIFVE, *loc. cit.*, p. 493, n. 27.

16. Cfr H. DUMÉRY, *La foi n'est pas un cri*, deuxième édition, p. 113, n. 1 : « Jésus est le vrai fondateur de l'Eglise, puisqu'en l'organisant les apôtres se bornent à récupérer sa pensée et son action » (p. 113, n. 1).

17. H. Duméry distingue l'intention psychologique de l'intention réelle et profonde, *op. cit.*, p. 111.

faute de pouvoir le faire ici, je me bornerai à dire que les lignes citées plus haut : « La Pentecôte est un point de départ ; elle est l'élan donné à la « constitution » du Nouveau Testament, à « l'institution de l'Eglise... » (p. 256) peuvent recevoir une interprétation valable. M. Duméry tient sans doute que Jésus a réellement institué l'Eglise, en ce sens qu'il s'est connu, voulu et suffisamment exprimé comme le fondateur du nouveau peuple de Dieu structuré et organisé sous des chefs, ses mandataires ; seulement, cette conscience de Jésus, ses témoins ne l'ont guère comprise qu'à la lumière de l'événement de Pentecôte ; comme pour les autres déterminations christologiques (Jésus-Messie, Seigneur, Fils de Dieu, ...), ainsi aussi pour Jésus fondateur du peuple de Dieu, c'est l'illumination de l'Esprit qui, seule, a permis aux disciples d'en constituer infailliblement le sens dans leur conscience, et de se le restituer à eux-mêmes ; or, ce n'est que grâce à cette récupération que l'institution a pu commencer à passer à l'acte, et à prendre son « élan ».

On voudra bien remarquer que, dans cette note, notre exégèse s'est bornée à la lecture du paragraphe « Structure projective de la conscience » (pp. 238-261). Sur les autres chapitres de la seconde édition de cet ouvrage, si dense et si complexe, qu'est *La Foi n'est pas un cri*, nous ne sommes pas en mesure d'exprimer un avis. Notons seulement que, dès l'année 1960, M. le chanoine J. Mouroux se déclarait heureux de souligner « les points d'accord particulièrement importants » [18]. Peut-être cette déclaration de M. Mouroux ne portait-elle pas sur l'ensemble de l'ouvrage, mais sur ces parties seulement qui, auparavant, lui avaient inspiré ses hésitations et ses refus ; et d'ailleurs, M. Mouroux signalait « pour finir les difficultés qui me restent devant son entreprise » [19] ; reste qu'il apercevait la possibilité d'arriver « à un accord devant une pensée tout ensemble très neuve et pleinement respectueuse de l'essentiel » [20]. Quant à nous, nous croyons pouvoir écrire qu'en ce qui concerne l'objet précis et limité de notre lecture, M. Duméry a réussi, dans sa seconde édition, à dissiper un grave malentendu. Certes, confronté à la pensée de M. Duméry sur la « mentalité projective », le philosophe pourra, aujourd'hui encore, élever des doutes. Il s'entend dire : « la conscience (incarnée) n'existe qu'en se projetant (en s'exprimant) sur une succession de plans » [21]. Soit. Mais, pour ce qui concerne le plan suprême des idées et des normes, cela est-il heureux de parler de cette projection en termes de création, comme si l'acte-loi (l'acte premier) était le principe créateur de ses valeurs (même si l'on ajoute que cette création tire son objectivité du rapport de l'esprit à l'absolu) ? Et quant aux niveaux inférieurs de la projection, les a-t-on désignés correctement et selon une méthode rigoureuse quand on écrit : « expressions rationnelles et symbolisantes, discursives et temporelles » ; « expressions sentimentales, affectives, lestées de physiologie » ; « éléments moteurs, sensitifs, végétatifs, au sens le plus général » [22] ? Ces questions, et d'autres aussi, demeurent ouvertes. Mais quoi qu'il en soit des réserves que l'on peut garder à leur propos, il reste qu'aux yeux du théologien, les précisions apportées par M. Duméry à la projection relative au fait Jésus détruisent radicalement le contresens auquel avaient donné lieu les premières formulations équivoques : le contresens d'une projection qui eût été effectuée sur le fait Jésus.

L. MALEVEZ, S.J.

---

18. J. MOUROUX et H. DUMÉRY, *Postface à un dialogue*, dans *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, t. 44, 1960, p. 89.
19. ID., *ibid.*, p. 89.
20. ID., *ibid.*, p. 94.
21. H. DUMÉRY, *La philosophie de la religion*, Paris, t. II, 1957, p. 182, n. 1.
22. Ces termes figurent dans *La philosophie de la religion, loc. cit.*